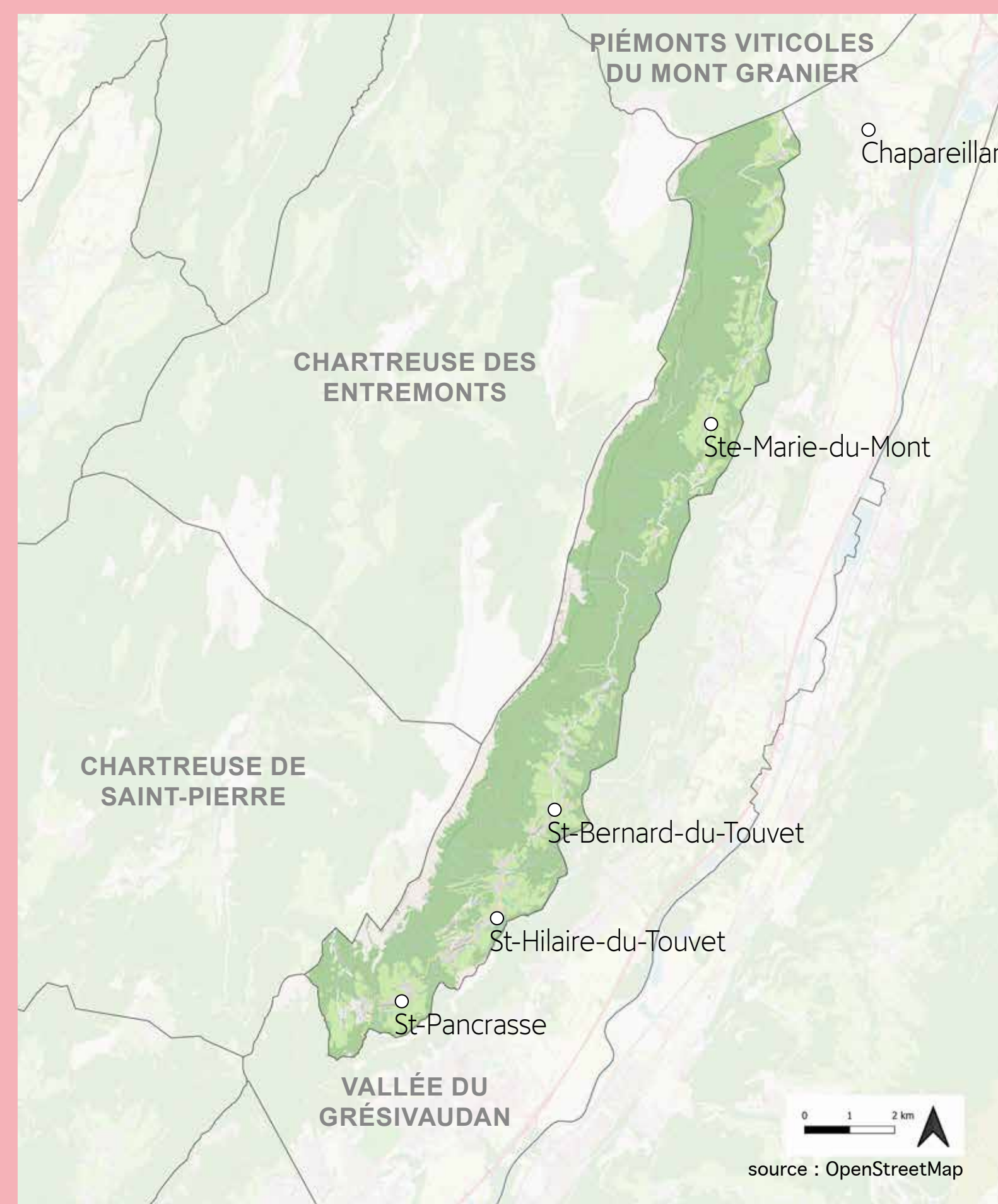
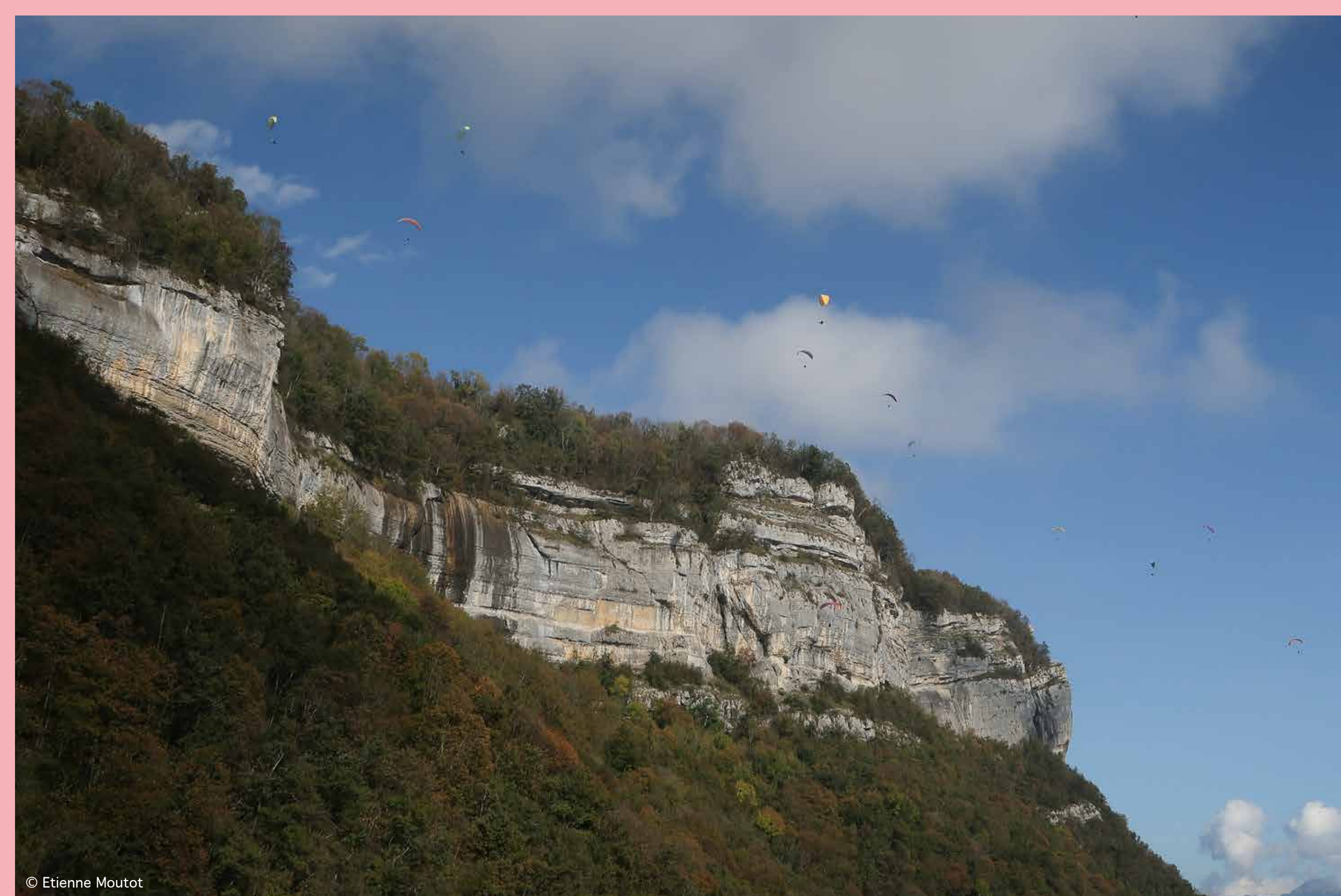




# LE PLATEAU DES PETITES ROCHES

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Unité paysagère : partie continue de territoire, cohérente d'un point de vue paysager et culturel



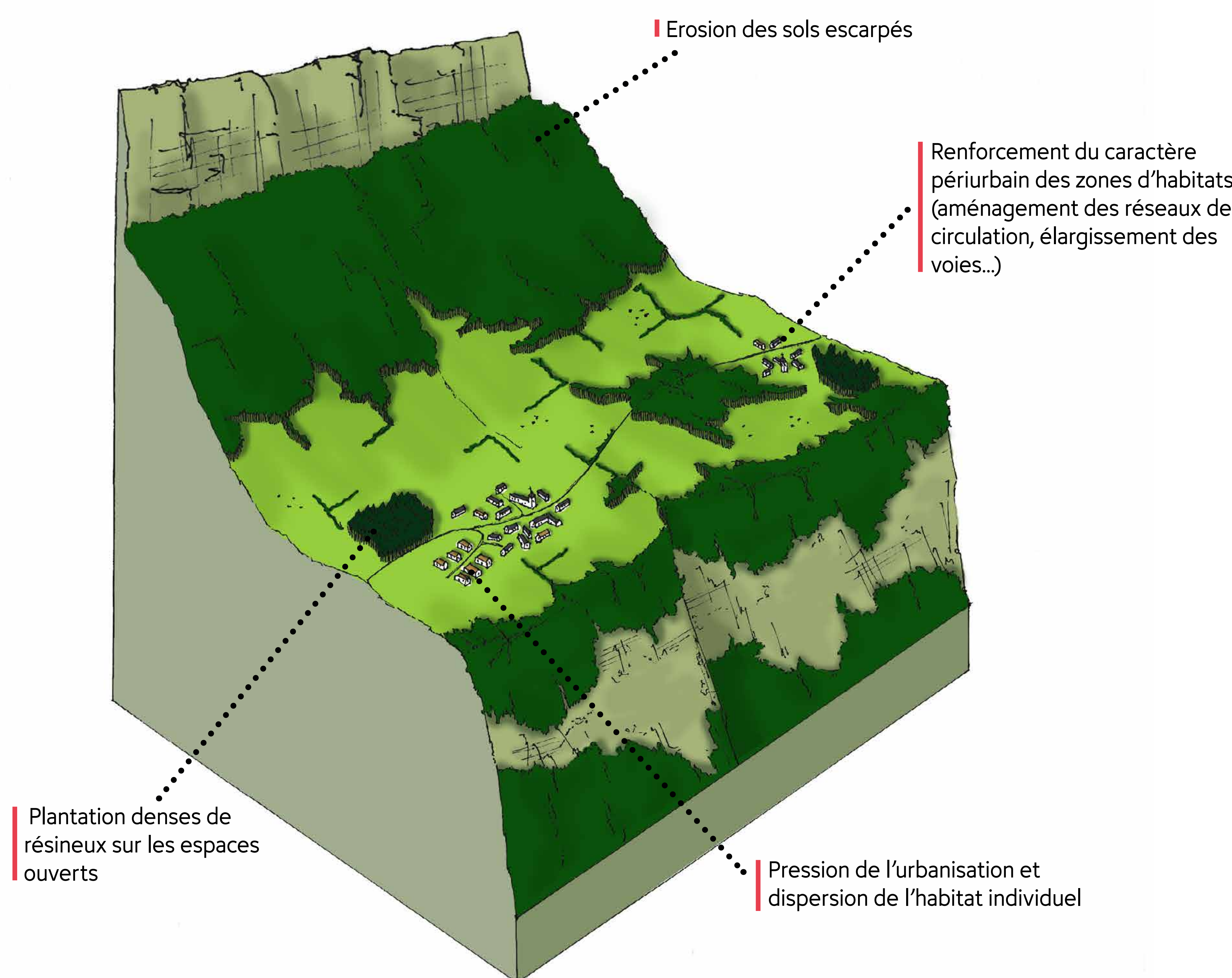
**Les communes :**  
Chapareillan, Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse, (3 communes formant la commune nouvelle du Plateau des Petites Roches), Sainte-Marie-du-Mont

**Les rivières :** nombreux ruisseaux et cascades affluents de l'Isère

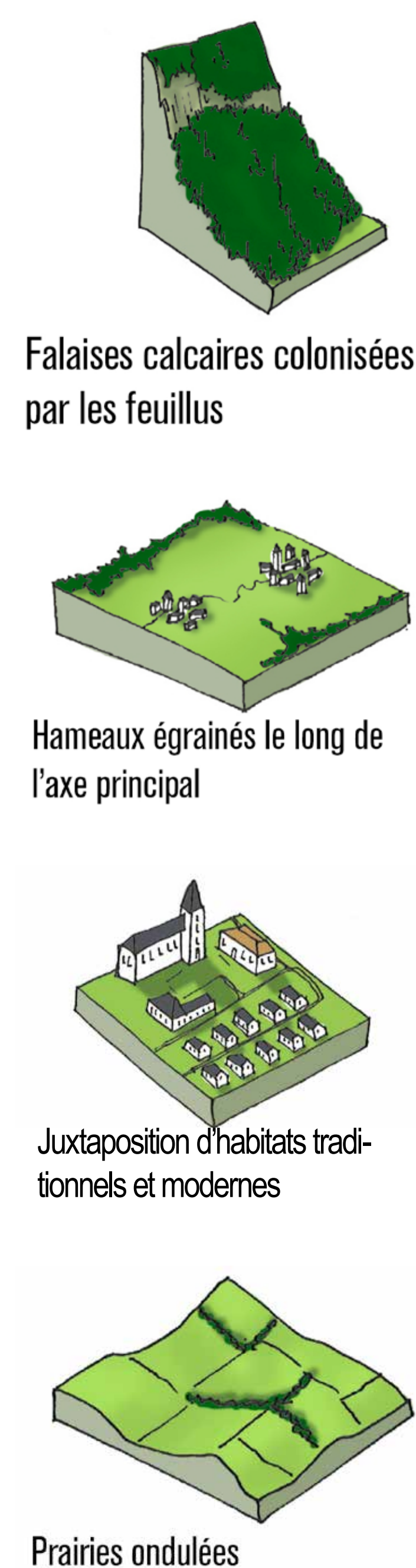
**Les sites remarquables :**  
le funiculaire de Saint-Hilaire, l'ancien sanatorium, la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse...

## CARACTÉRISTIQUES DE L'UNITÉ

Le Plateau des Petites Roches est un balcon naturel, en bordure orientale du massif de Chartreuse. Dominé par les falaises des Hauts de Chartreuse, il repose sur une corniche qui surplombe la vallée du Grésivaudan d'environ 800 mètres.



## LES MOTIFS



## ENJEUX ET OBJECTIFS

STRUCTURE

PAYSAGÈRE

Favoriser l'ouverture paysagère, garante de vues panoramiques remarquables

D'HABITAT

FORMES

Conserver la structure villageoise et son habitat dense

INFRA STRUCTURES

ET ACTIVITÉS

Assumer la fréquentation touristique en favorisant la découverte des paysages



© Etienne Moutot  
La cascade des Doux



© PNRIC - JL Rigoux  
Le funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet



© PNRIC  
Saint-Pancrasse

Le Plan de paysage de Chartreuse a été réalisé par l'Atelier Chardon, Laurence Janet et Olivier Pasquet, les blocs diagrammes et les motifs paysages par Mathilde Lelièvre, la mise en page de l'exposition par Chloé Froger, sous la maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional de Chartreuse, avec les partenaires financiers suivants :

